

INSCRIPTION INDIVIDUELLE

Bulletin à envoyer à **Institut petite enfance – Boris Cyrulnik – 1^{re} Agora**
40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge ou par fax au 01 69 44 53 70

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville : Tél. :

Courriel : Profession :

Je verse la somme de **50,00 €**

Paiement par chèque à l'ordre de l'IPE Paiement par carte bancaire

1- Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB n° | - | - | - | - | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |

2- Je note les 3 derniers chiffres du n° qui figure au verso de ma CB n° | - | - | - | Expire fin | - | - | | - | - | - | - | Signature obligatoire :

Je souhaite recevoir une facture

INSCRIPTION FORMATION CONTINUE

Afin de valider la convention de formation vous devez :

1° Remplir le formulaire et le transmettre à IPE 40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge, ou par fax au 01 69 44 53 70.

2° Vous recevrez une confirmation d'inscription avec la convention en double exemplaire.

3° Vous recevrez la facture, après service fait, le 29 janvier 2018. Attention : l'inscription est valide uniquement à la réception de la convention de formation signée par l'employeur et l'organisme.

Convention simplifiée de formation professionnelle (Article L.6353-1)

Entre les soussignés

1 - Association Boris Cyrulnik pour la petite enfance, 40, avenue Saint-Jacques, 91600 Savigny-sur-Orge, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité en cours d'enregistrement auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi (DIRECCTE) et

2 - représenté(e) par

Mme M. Prénom Nom :

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la sixième partie du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue.

Article 1 : Objet de la convention

L'organisme IPE organisera l'action de formation suivante :

➤ Intitulé de l'action de formation : **1^{re} Agora petite enfance**

➤ Programme et méthodes : ci-contre

➤ Type d'action de formation (article L.6313-1 du Code du travail) : **Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances**

➤ Date : **dimanche 28 janvier 2018**

➤ Durée : **1 jour** (7 heures)

➤ Lieu : **Espace Reuilly - 21 rue Hénard - 75012 Paris**

Article 2 : Effectif formé

L'organisme IPE accueillera :

Mme M. Prénom Nom :

Profession :

Article 3 : Dispositions financières - Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à **150,00 € net de taxe**

Article 4 : Modalité de règlement - Le règlement s'effectue par virement à réception de la facture, établi à l'ordre de IPE.

Article 5 : Dédit ou abandon - En cas d'annulation écrite reçue à IPE au plus tard 30 jours avant le début du séminaire, les sommes versées seront remboursées, déduction faite de 10 € pour frais administratifs. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 6 : Différends éventuels - Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal d'Évry sera seul compétent pour régler le litige.

À, le

Pour l'employeur*

Pour l'organisme de formation**

Raison sociale : Service :

Adresse :

CP : Ville : Tél. :

Courriel Fax :

Dossier suivi par Fonction :

* Signatures et tampons ** Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour